

REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIMANCHE 06 JANVIER 2019

Le conseil d'Administration s'est réuni le dimanche 06 Janvier 2019, à la salle du Clocheton à St Jean de Braye, à 8 Heures 45.

Etaient Présents : - AUDRY MARCEL - BARBERON JEAN LOUIS - BARBIER CLAUDE - BAUNE PHILIPPE – BROUSSEAU DENIS - COR JEAN PIERRE - CORBIN MICHEL - DEBERNE JEAN FRANCOIS - DEROSIER ODILE - DEZELU PATRICE - FRAIZY PHILIPPE – GRANGE VANESSA - HERSANT JEAN JACQUES – JULLIEN MICHAEL - MARBOTTE ANDRE - PATINOTE MURIELLE - PREATO ERIC - REPINCAY EVELYNE - ROMILLAT VIVIEN - SOLHEID PATRICK.

Absents excusés : - CHAUMERON DANIEL - DELUZET ALAIN - GUILMENT BERTRAND - KIMPE THOMAS – LEHAY FLORIAN.

Ordre du Jour :

Le président adresse ses vœux pour la nouvelle année aux administrateurs avant de débiter la réunion.

1°) Dossiers Administratifs :

Election du bureau : Suite au dernier congrès et au renouvellement du tiers sortant des administrateurs, il est procédé à l'élection du bureau. Ont été élus ou réélus : BARBIER Claude Président, COR Jean-Pierre et DEROSIER Odile vices présidents, HERSANT Jean-Jacques secrétaire, REPINCAY Evelyne secrétaire adjoint, CORBIN Michel trésorier, JULLIEN Michael trésorier adjoint. Les autres fonctions et membres restent en place.

Claude BARBIER président, Michel CORBIN trésorier, Jean-Jacques HERSANT sont mandatés pour avoir les procurations sur les différents comptes bancaires ouverts au non de l'association. Michel CORBIN, le trésorier se chargera de la mise à jour si nécessaire auprès des organismes.

Adhésions 2019 : Pour l'année 2019 on note l'arrivée de la société musicale de BOYNES, la formation d'ARGENT SUR SAULDRE (département 18). La BF de DRY n'existe plus et donc plus adhérente. A ce jour 20 sociétés n'ont pas encore retournés leur dossier d'adhésion, nous ferons donc un point en avril.

Conseil Départemental : Le dossier a été déposé au mois d'octobre dernier. A ce jour aucune nouvelle hors mis l'accusé de réception du dossier par les services départementaux.

Congrès départemental 2019 : Il aura lieu le dimanche 08 Septembre 2019 à ORMES. En 2020 il est prévu à LA CHAPELLE ST MESMIN.

Point sur Opentalent : 3 sessions de formation se sont déroulées depuis le mois de juillet dernier. L'ensemble s'est bien déroulé. Les autres sessions sont prévues ultérieurement car le logiciel vient de changer de version. Il faut donc retravailler dessus avant de reprendre les formations.

Fonctionnement : Notre ordinateur départemental a rendu l'âme après de nombreuses années de service. Il a donc été nécessaire de renouveler ce matériel très rapidement pour des raisons évidentes de la gestion de paye entre autre. Le changement s'est déroulé en 48 H, avec réinstallation de tous les logiciels et applications antérieures. Budget 1500 €.

2°) Journées et Stages départementaux 2019 :

Stage orchestre junior 2019 : Le stage 2019 aura lieu du dimanche 7 avril au vendredi 12 avril au lycée Ste Euverte à Orléans. Le concert de clôture se déroulera à CHATEAUNEUF SUR LOIRE, François ROUSSELOT assure toujours l'encadrement du stage. Les inscriptions ne sont pas encore terminées, donc dans l'impossibilité de donner une tendance d'effectifs. Pas de date particulière pour un concert à ce jour.

Stage orchestre Adultes 2019 : La seconde édition du stage d'adultes a rencontré un vif succès. Fréquentation en hausse, de bons retours et une bonne organisation. Il est donc décidé de poursuivre cette aventure dans les mêmes conditions, la commission a arrêté les dates du 24 au 27 Octobre. L'effectif est limité à 60 personnes.

Cors Trombones et Tubas : Lors de la réunion de commission il a été décidé de réfléchir à une nouvelle formule enrichie offrant la possibilité de faire une formation de cuivres animée par un seul directeur. Le répertoire devrait être plus varié, envoyé aux participants longtemps à l'avance. Il reste à trouver le lieu où peut se dérouler la journée de répétition et le concert. Toutes ces idées seront étudiées en espérant arriver à une nouvelle animation profitable à tous.

Concours Jeunes Talents : En 2018 il n'y a pas eu de concours faute de candidats. Pour 2019 cette action fédérale se poursuit, l'instrument retenu reste la Batterie. Une présélection pour le Loiret devra avoir lieu en cas de besoin, si nécessaire lors des examens de percussions. Reste un point important le lieu car cette année compte tenu des occupations sur LA FERTE ST AUBIN ce ne sera pas possible. Une recherche est donc lancée, il serait bien que ce soit dans le Loiret, c'est plus central pour l'ensemble des départements. La date retenue serait le dimanche 7 juillet à défaut le dimanche 30 juin. Autre changement, la mise à disposition d'un pianiste pour tous les candidats, le matin les répétitions et l'après-midi le concours en lui-même.

Journée Tambours : Pour le moment rien de particulier dans ce domaine, Jean-Pierre COR nous informe de l'organisation d'une journée Tambours à Bonny sur Loire le samedi 16 Mars 2019.

Stage de Direction : Il convient de recenser les besoins afin de déterminer les actions possibles dans ce domaine.

3°) Examens 2019 :

Centres d'examens 2019. La gestion est reconduite sur les mêmes bases et toutes les épreuves seront faites au niveau départemental y compris la fin de second cycle. Les morceaux imposés de la CMF ont été envoyés courant décembre.

Il est fait le point sur les centres d'examens, nous attendons confirmation des dates pour quelques centres. Les épreuves seront disponibles fin avril 2019. Pour les épreuves certaines disciplines seront revues et réduite en nombre 1 exemplaire au lieu de 3 en lecture. Il est fait le constat qu'il y a des lacunes en rythme d'une manière générale.

Pour 2019 il est convenu de faire les inscriptions pour le 20/25 mars, il sera demandé aux candidats de se présenter aux examens avec leur pièce d'identité afin de s'assurer des effectifs inscrits ou la licence Opentalent. Il est maintenu un droit de caution en place afin de responsabiliser chacun, soit 50 euros, montant restitué le jour de l'examen. Cette décision ne s'applique qu'aux examens instrumentaux.

Il sera maintenu les épreuves inter cycles pour cette année, la commission s'interroge sur cette évolution pour l'avenir. Après différents échanges, il est souhaitable de poursuivre ce service de base pour le premier cycle, quant au second cycle nous pourrions nous orienter vers des épreuves en milieu de cycle avant l'arrivée en fin de second cycle pour tester le bon niveau de connaissances afin d'assurer la réussite des élèves.

Il est évoqué quelques particularités pour certains instruments de Batteries Fanfares hors clairons et tambours, et pour les épreuves de percussion qui comptent trop de disciplines compte tenu du nombre d'instruments. Il pourrait être donné la possibilité de passer l'examen instrumental de fin de second cycle et délivrer une attestation uniquement pour les UV présentées soit UV2 et UV3. Ainsi l'élève à défaut d'avoir son diplôme de fin de cycle, aurait au moins son attestation.

Suite aux soucis de gestion informatique le site exams 45 n'est plus accessible. Il est prévu de récupérer les données et les mettre en ligne sur le site général de l'UDESMA 45.

Pour le DFE il est demandé si nous pourrions avoir une base de répétition avec le pianiste de 1 H 30 au lieu d'une heure en fin de second cycle. Nous aurons la confirmation lors d'un prochain CA de la fédération régionale.

Qu'en est-il des CD d'accompagnement pour les instruments ? A ce jour nous n'avons pas de réponse à donner.

4°) Activités Fédérales :

- **Congrès Fédéral :** Il aura lieu cette année dans le Loiret le dimanche 17 Mars à Bonny sur Loire.
- **Gestion des Médailles :** Suite à de nombreux soucis avec la CMF des retards ont eu lieu pour la livraison avant les fêtes de Ste Cécile.

5°) Questions Diverses :

- Pour les assurances CMF il faut se connecter sur Opentalent pour faire les démarches, plus de support papier par voie postale.
- Il est évoqué de nombreuses difficultés pour recruter de nouveaux professeurs. Il n'y a plus de compétences disponibles pour de nombreux instruments. C'est aussi vrai pour la formation musicale. Quelques pistes pourraient aller dans le sens de la création d'un centre départemental de groupement d'employeurs pouvant offrir des temps pleins à une équipe pédagogique. Pour ce faire il convient que les associations concernées se retrouvent et définissent les besoins futurs dans ce domaine. Un autre aspect doit consister à faire de la formation pour les enseignants pour leur donner les moyens de réussir pleinement leur mission d'enseignants.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé, la séance est levée à 12 H 00.